



NOTE DE SERVICE

N° 11-005-V37 du 13 janvier 2011

NOR : BCR Z 11 00005 N

Texte publié au **Bulletin Officiel de la Comptabilité Publique** du mois de janvier 2011

PRÉPARATION AU CONCOURS COMMUN INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE
PERSONNELS DE CATÉGORIE C

ANALYSE

Date d'application : 13/01/2011

MOTS-CLÉS

CONCOURS DE RECRUTEMENT ; CATÉGORIE C

DOCUMENTS À ANNOTER

Néant

DOCUMENTS À ABROGER

Note de service n° 09-057-V37 du 21 décembre 2009

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

RGP	TPG	DOM	TGAP	TGE	TGCST	RF	T	COM	CSOM	CSE		

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

*École nationale des Finances publiques
Direction du Recrutement*

SOMMAIRE

1. LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA PRÉPARATION AU CONCOURS À TITRE INTERNE	3
1.1. La présentation des conditions	3
1.2. Le contrôle des conditions.....	3
2. LA NATURE ET LE PROGRAMME DES ÉPREUVES DU CONCOURS INTERNE	3
3. LA PRÉPARATION AUX ÉPREUVES DU CONCOURS	4
3.1. La préparation par correspondance	4
3.2. La journée introductive de méthode.....	4
3.3. Le galop d'essai.....	4
4. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE.....	5

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE N° 1 : Nature des épreuves du concours commun interne pour le recrutement de personnels de catégorie C.....	6
ANNEXE N° 2 : Calendrier prévisionnel de la préparation	7
ANNEXE N° 3 : Modalités détaillées d'inscription.....	8
ANNEXE N° 4 : Bulletin d'inscription papier à la préparation	9

Le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et le ministère du Budget, des Comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État organiseront en 2011 un concours commun interne pour le recrutement de personnels de catégorie C.

Dès lors, et en vue d'assurer la préparation des candidats à titre interne aux épreuves de ce concours, l'institut de la gestion publique et du développement économique (I.G.P.D.E) du ministère organise, à partir du mois de février 2011, un enseignement à distance.

1. LES CONDITIONS D'ACCÈS À LA PRÉPARATION AU CONCOURS À TITRE INTERNE

1.1. LA PRÉSENTATION DES CONDITIONS

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires employés sous contrat de droit public de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière comptant, au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé, au moins une année de services civils effectifs au sein de la fonction publique.

Il est précisé que pour les agents non titulaires employés à temps non complet, cette condition s'apprécie de date à date, sans proratisation liée à leur temps de travail.

La préparation écrite est accessible à l'ensemble des agents appartenant au ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et au ministère du Budget, des Comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État qui réunissent les conditions d'ancienneté et de grade requises pour concourir à titre interne.

1.2. LE CONTRÔLE DES CONDITIONS

Le dispositif d'inscription à la préparation par correspondance repose sur une procédure d'inscription en ligne.

Les candidats s'inscrivent sous leur propre responsabilité et doivent s'assurer au préalable qu'ils remplissent effectivement les conditions requises pour s'inscrire au concours.

En cas de doute à ce sujet, ils pourront se rapprocher du service des ressources humaines de la direction locale dont ils dépendent. Dans l'éventualité où certaines personnes déjà inscrites ne rempliraient pas les conditions requises, elles en seront informées par le service local et ne pourront plus participer aux actions en présentiel ni bénéficier des facilités de service. En outre, aucun remboursement des frais engagés ne sera effectué.

2. LA NATURE ET LE PROGRAMME DES ÉPREUVES DU CONCOURS INTERNE

La nature et le programme des épreuves du concours interne pour le recrutement de personnels de catégorie C (cf. arrêté du 1^{er} juillet 2005 publié au J.O. du 3 juillet 2005) sont précisés en annexe n° 1.

3. LA PRÉPARATION AUX ÉPREUVES DU CONCOURS

3.1. LA PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

La préparation se déroulera uniquement par correspondance et se présentera sous la forme de 5 fascicules périodiques qui seront diffusés de *début février à fin juillet 2011*.

Les fascicules contiendront :

- des conseils méthodologiques ;
- des fiches de travail ;
- des sujets et corrigés de devoirs.

Les candidats peuvent choisir de recevoir la préparation écrite sous forme de fascicules « papier » ou de cédéroms (le choix est à faire lors de l'inscription, il est irrévocable). Ceux qui choisissent le support cédérom doivent bien entendu disposer à domicile des outils nécessaires à sa lecture (micro-ordinateur équipé d'un lecteur cédérom). Chaque candidat ne peut s'inscrire qu'à un seul de ces supports.

Les préparants devront impérativement adresser leur devoir, accompagné, pour chacune des épreuves, d'une enveloppe suffisamment affranchie à leur adresse, directement au correcteur dont le nom et l'adresse figurent dans les fascicules de préparation.

Les correcteurs renverront les copies corrigées directement aux candidats.

La liste des correcteurs sera diffusée par note de la division des préparations de la direction du recrutement de l'ENFiP sur les BALF des directions à destination des responsables locaux de la formation professionnelle. Cette liste servira également à l'envoi des copies d'examen blanc.

Le calendrier prévisionnel de publication des fascicules de la préparation figure en annexe n° 2.

3.2. LA JOURNÉE INTRODUCTIVE DE MÉTHODE

Le responsable local de la formation professionnelle organisera au plan départemental une journée d'information pour présenter aux candidats la préparation et leur donner des conseils de méthode leur permettant d'aborder celle-ci dans les meilleures conditions.

Cette journée se déroulera en début de préparation au cours du mois de février 2011 et pourra réunir les candidats des deux filières.

L'École nationale des Finances publiques (ENFiP) diffusera prochainement un courrier spécifique précisant les modalités d'organisation de cette journée.

3.3. LE GALOP D'ESSAI

Un galop d'essai portant sur les épreuves écrites de préadmissibilité et d'admissibilité, sera organisé le *7 juin 2011* au plan départemental, dans des conditions aussi proches que possible de celles du concours selon les modalités suivantes :

- 10h00 : épreuve de préadmissibilité ;
- 13h00 : épreuve d'admissibilité.

Les documents relatifs aux épreuves seront transmis au plus tard le 16 mai 2011.

Le corrigé sera disponible dans le fascicule n° 5 de la préparation écrite.

La préparation présentielle (journée introductive de méthode et galop d'essai) est réservée aux candidats appartenant à la Direction générale des Finances publiques inscrits à la préparation écrite.

Quatre demi-journées de facilités de service seront accordées à l'occasion de l'organisation de la journée introductive de méthode et de l'examen blanc.

4. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION À LA PRÉPARATION PAR CORRESPONDANCE

Les candidats qui désirent s'inscrire à cette préparation à distance devront procéder à leur inscription en ligne à partir du lien suivant : http://alize.alize/crp/eleves/prepa_concours/index.htm avant le 20 janvier 2011.

Les consignes d'inscription détaillées figurent en annexe n° 3.

Les candidats qui le désirent pourront s'inscrire par un bulletin d'inscription « papier » fourni en annexe n° 4. Toutefois, dans toute la mesure du possible, la voie de l'inscription en ligne est à privilégier

Il est rappelé que Mesdames et Messieurs les responsables locaux à la formation professionnelle doivent impérativement alerter la division des préparations, dès qu'ils en ont connaissance, des besoins spécifiques, des candidats inscrits à cette préparation, permettant de pallier d'éventuels handicaps (notamment visuels).

L'attention des responsables des directions locales est appelée sur le fait que la date limite d'inscription doit être impérativement respectée. Aussi, leur est-il demandé de veiller à ce que les agents placés sous leur autorité puissent prendre connaissance de la présente note dans les meilleurs délais.

Toute question relative à cette préparation devra être formulée auprès de la division des préparations aux concours de l'ENFiP (tgent.prepa@dgfip.finances.gouv.fr).

Attention : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours.

POUR LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

LE DIRECTEUR DU RECRUTEMENT,

JEAN-MICHEL BLANCHARD

ANNEXE N° 1 : Nature des épreuves du concours commun interne pour le recrutement de personnels de catégorie C

Le concours commun interne pour le recrutement de personnels de catégorie C comprend une épreuve de préadmissibilité, une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission.

Les épreuves de préadmissibilité et d'admissibilité se tiennent le même jour.

Chacune des épreuves est notée de 0 à 20. Cette note est multipliée par le coefficient correspondant prévu.

Toute note inférieure à 5 sur 20 aux épreuves, avant application des coefficients, est éliminatoire.

Épreuve de préadmissibilité :

Questionnaire à choix multiples destiné à vérifier les connaissances de base en matière d'orthographe, de vocabulaire et grammaire, de connaissances générales et de calcul ainsi que les capacités de raisonnement du candidat (durée : 1 h 30 ; coefficient 1).

Épreuve d'admissibilité :

Résolution de cas pratiques permettant de vérifier l'aptitude du candidat à présenter les éléments d'un dossier et pouvant comporter la réponse à des questions sur ce dossier, la rédaction d'un document, la mise au point d'un tableau de chiffres... (durée : 3 heures ; coefficient 2).

Épreuve d'admission :

Entretien du candidat avec les membres du jury permettant d'apprécier ses motivations et son aptitude à exercer les fonctions postulées au sein du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et du ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique (durée : 15 minutes – coefficient 2).

Les connaissances et aptitudes attendues des candidats sont du niveau du diplôme national du brevet.

ANNEXE N° 2 : Calendrier prévisionnel de la préparation

<p style="text-align: center;">PRÉPARATION AU CONCOURS COMMUN INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE PERSONNELS DE CATÉGORIE C</p>

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE LA PRÉPARATION

N° des fascicules	Date prévisionnelle de publication
1	07.02.2011
2	31.03.2011
3	30.04.2011
4	14.06.2011
5	22.07.2011

♦♦♦♦

ANNEXE N° 3 : Modalités détaillées d'inscription

INSTITUT DE LA GESTION PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
20, allée Georges Pompidou - 94306 VINCENNES Cedex

MODALITÉS D'INSCRIPTION

PRÉPARATION AU CONCOURS COMMUN INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE PERSONNELS DE CATEGORIE C - Session 2011 -

Pour vous inscrire à la préparation au concours commun interne de catégorie C, vous devez aller sur le lien suivant:

- [HTTP://ALIZE.ALIZE/CRP/ELEVES/PREPA_CONCOURS/INDEX.HTM](http://ALIZE.ALIZE/CRP/ELEVES/PREPA_CONCOURS/INDEX.HTM)
- Imprimer et compléter le bulletin d'inscription que vous recevrez par courriel lors de la validation de votre pré-inscription ;
- Payer par carte bancaire, chèque ou mandat cash non agrafé (postal ou bancaire), à titre de participation forfaitaire aux frais d'un montant de :



35 euros (version papier)



20 euros (version cédérom).

Si vous optez pour le règlement par chèque ou mandat cash, il doit être libellé à l'ordre du Trésor Public et doit faire apparaître au verso le numéro de commande. Il doit être adressé au plus tard **le 20 janvier 2011 au plus tard**, accompagné du bulletin d'inscription, à l'adresse suivante :

Régisseur de l'IGPDE, Immeuble Le Valmy – 18 avenue Léon Gaumont – 75020 PARIS.

Si vous optez pour le règlement par carte bancaire, celui-ci se faisant directement sur le site, vous n'aurez rien à transmettre au régisseur.

Un certificat d'inscription (à conserver durant toute la préparation) sera transmis par courrier électronique après validation définitive de l'inscription par les services de l'IGPDE.

Attention : l'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours.

Nul ne peut être inscrit à plus de trois préparations durant la même année civile.

ANNEXE N° 4 : Bulletin d'inscription papier à la préparation

**PRÉPARATION AU CONCOURS COMMUN DE CATÉGORIE C****SESSION 2011**
Bulletin d'inscription

Je souhaite recevoir la préparation au concours:

Version fascicule <input type="checkbox"/>	Version cédérom <input type="checkbox"/>
--	--

- M
- Mme
- Mlle
- Nom de jeune fille
- Prénom
- Date de naissance
- N° inscription , si vous avez déjà été inscrit(e) à une préparation de l'IGPDE

}} **SITUATION STATUTAIRE¹**

- Administration d'origine
- Titulaire
- Stagiaire
- Contractuel
- Autre
- Administration centrale
- Services rattachés
- Services déconcentrés
- Autres
- Catégorie C

}} **ADMINISTRATION D'AFFECTATION**

- Adresse administrative complète (ministère, direction, etc...)
- Télédoc
- Code postal
- Commune
- Téléphone²
- Adresse électronique²

}} **ADRESSE PERSONNELLE**

- Adresse personnelle
- Code postal
- Commune
- Téléphone

1- Cocher la case correspondante

2 - A renseigner obligatoirement et très lisiblement pour la mise en ligne

ANNEXE N° 4 (suite et fin)

Ma participation forfaitaire aux frais d'organisation de la préparation s'élève à (le chèque ou le mandat-cash doivent être libellés à l'ordre du TRESOR PUBLIC) :

- 35 € pour la préparation avec support fascicules
 20 € pour la préparation avec support cédéroms

Si j'ai choisi le support fascicule ou cédérom, je désire recevoir les documents de la préparation à mon adresse¹

administrative personnelle

L'IGPDE ne procède, en aucun cas, au remboursement de cette somme.

}} RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

- Date d'entrée dans l'administration :
- Date de titularisation

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus et avoir reçu l'accord de ma hiérarchie pour m'inscrire à la préparation.

Je reconnais être avisé(e) :

- **que l'inscription à la préparation organisée par l'IGPDE ne vaut pas inscription aux épreuves du concours ;**
- **de la date limite de dépôt des dossiers d'inscription à la préparation fixée au 10 janvier 2011 (cachet de La Poste faisant foi).**

A

le

(Signature et qualité de signataire)

◆◆◆◆

Merci d'adresser votre bulletin d'inscription et votre règlement à :

**Institut de la Gestion Publique et du Développement Économique
 Département des préparations aux concours et examens professionnels
 20, allée Georges Pompidou
 94306 VINCENNES CEDEX**

ISSN : 0984 9114